



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE PRIMAIRE DU RUISSEAU TENUE LE MARDI 23 JANVIER 2024 À
19 H 10 DANS LA SALLE DU PERSONNEL.**

Gestion des présences et des absences	Présent(e)	Absent (e)	Année de l'élection
Mme Geneviève Laforest, directrice	√		s.o.
M. Sébastien Adam, directeur adjoint	√		s.o.
Mme Audrey Rivet-Baillargeon, membre parent	√		2022 (2)
Mme Karine Ballard, membre parent	√		2022 (2)
M. Kodjo Toussaint Agbehonou, membre parent	√		2022 (2)
Mme Mélanie Pimparé, membre parent	√		2023 (2)
Parent membre 5, membre parent	√		2023 (2)
Mme Medawa Awi, membre substitut		√	2023 (1)
M. Kwami Anani Odave, membre substitut	√		2023 (1)
Mme Stéphany Trudeau, technicienne en service de garde	√		s.o.
Mme Geneviève Magnan, secrétaire d'école	√		s.o.
Mme Rébecca Pepin, enseignante	√		s.o.
Mme Valérie Larochelle, enseignante	√		s.o.
Mme Émilie Varin, enseignante	√		s.o.
Mme Andréanne Pelletier, enseignante substitut		√	s.o.

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Geneviève Laforest débute la rencontre à 19h11.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum étant atteint, la rencontre peut avoir lieu.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un point « Requête », demandé par Mme Émilie Varin, sera ajouté à l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Émilie Varin et secondé par Madame Karine Ballard d'adopter l'ordre du jour.

CÉ-001-20240123 **ADOPTÉ**

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CE d'octobre 2023

Il est proposé par Madame Valérie Larochelle et secondé par Madame Rébecca Pepin d'adopter le procès-verbal de la rencontre tenue le 17 octobre 2023.

CÉ-002-20240123 **ADOPTÉ**

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2023 (au besoin)

Aucun suivi.

6. Questions orales du public

M. Kodjo Toussaint Agbehonou nous informe qu'un parent se questionnait sur le type de lecture que nous faisons lors de la période de l'Halloween. Il nous informe également que la sorcière qui donne des bonbons aux élèves du préscolaire lors de leur sortie au parc récréotouristique peut être perçue comme une personne méchante et qu'il serait bon de revoir ce procédé. Mme Valérie Larochelle suggère qu'une citrouille pourrait alors remplacer le costume de la sorcière.

POINTS DE SUIVI

7. Budget CE

Après vérification auprès de plusieurs écoles, Mme Audrey Rivet-Baillargeon informe les membres que le budget du CÉ est pratiquement le même dans toutes les écoles. Ce budget sert principalement aux besoins des membres (formation, gardiennage, déplacement, participation à des activités scolaires, etc.). Une discussion s'en suit afin de voir les possibilités d'utilisation. Un souper de fin d'année, une contribution à tous les membres ainsi qu'un aide à une activité-école sont les trois dépenses proposées par les membres.

8. Activité parascolaire

Mme Audrey Rivet-Baillargeon informe les membres que la ville de Saint-Lin est le point central pour les activités du parascolaire. Mme Valérie Larochelle mentionne qu'il faudrait également voir avec les parents du service de garde s'ils sont intéressés par ce genre d'activité. M. Sébastien Adam mentionne également qu'il faut vérifier la disponibilité des gymnases au service de garde et avec les enseignants sur la période du dîner. Après discussion, Mme Stéphanie Trudeau informe les membres qu'elle a les coordonnées d'un ancien fournisseur et qu'elle partagera les informations aux membres parents du CÉ afin que ceux-ci se renseignent. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

POINTS DE CONSULTATION

9. Photo scolaire

Mme Geneviève Laforest aimerait que l'on statue sur le choix du fournisseur. Après discussion, la secrétaire d'école fera un « Forms » auquel les membres pourront voter pour le fournisseur de leur choix. Un suivi sera fait par courriel.

10. Besoin d'amélioration école

Mme Geneviève Laforest informe les membres qu'ils recevront un « Forms » afin que ceux-ci se prononcent sur les besoins d'amélioration de l'école (ex. banc près du terrain de soccer, niveler le petit boisé, filet de but de soccer plus haut, etc.). Elle indique également que l'année prochaine (2024-2025), l'école comptera trois classes de plus et dans possiblement deux ans (2025-2026), l'école comptera six nouveaux modulaires.

POINTS D'ADOPTION

11. Projet éducatif

Mme Geneviève Laforest présente le plan d'action aux membres.

Il est proposé par Madame Valérie Laroche et secondé par Madame Stéphany Trudeau d'adopter le plan d'action et par le fait même, le projet éducatif.

CÉ-003-20240123

ADOPTÉ

12. Plan de lutte

M. Sébastien Adam informe les membres qu'une nouvelle section englobant la violence sexuelle devait être ajoutée au plan de lutte. Suite à la présentation de cette section, il informe les membres que l'année en cours servira à évaluer nos besoins. Des outils de la Fondation Marie Vincent seront éventuellement utilisés dans notre école pour la prévention de ces gestes.

Le plan de lutte sera disponible sur notre site internet de l'école et le lien sera intégré dans le prochain info-parent afin que ceux-ci en soient informés.

Il est proposé par Madame Audrey Rivet-Baillargeon et secondé par Madame Rébecca Pepin d'adopter le plan de lutte modifié.

CÉ-004-20240123

ADOPTÉ

POINTS D'ADOPTION

POINTS D'INFORMATION

13. Vie de l'école

13.1. Plan de rattrapage

Mme Geneviève Laforest informe les membres du plan de rattrapage que le ministre de l'Éducation a demandé. Le tutorat débutera en février et nous avons également la possibilité de repousser la date de fin d'étape d'une semaine à l'exception des classes d'anglais intensif. Le personnel enseignant se consulte présentement afin de statuer sur le changement de date.

13.2. Semaine des enseignants

Mme Geneviève Laforest informe les membres que la semaine du personnel enseignant sera du 4 au 10 février 2024. Elle informe également que plusieurs petites surprises seront données, mais ne veut pas les dévoiler étant donné la présence d'enseignante à la rencontre.

13.3. Semaine de la persévérance

Mme Geneviève Laforest informe les membres que la semaine de la persévérance scolaire se déroulera du 12 au 15 février. Plusieurs petites surprises attendent nos élèves.

13.4. Saint-Valentin

Mme Geneviève Laforest informe les membres que la semaine de la St-Valentin se déroulera du 12 au 15 février. Plusieurs petites surprises attendent nos élèves.

13.5. Carnaval

Mme Rébecca Pepin informe les membres que le carnaval se déroulera sur trois jours soit du 27 au 29 février prochain (en avant-midi seulement). Plusieurs stations seront organisées afin de divertir tous les élèves. Ceux-ci pourront se promener d'une station à l'autre sans devoir s'y inscrire. Nous ferons appel à des bénévoles.

14. Varia

14.1. Communication résultat d'évaluation

Tous les élèves reçoivent trois bulletins chaque année scolaire. Pour les élèves en difficulté et/ou à risque, une communication mensuelle est alors faite (téléphonique, rencontre, bulletin EHDAA). Au-delà de ces formes de communication, chaque enseignant, enseignantes ont leur autonomie professionnelle afin de juger les communications qu'ils doivent faire. M. Sébastien Adam informe les membres que l'équipe de direction est très soucieuse concernant les communications aux parents.

14.2. Stationnement

Mme Audrey Rivet-Baillargeon mentionne aux membres que le stationnement de l'école n'est pas plein le matin, car certains membres du personnel se stationnent dans la rue. Ceci cause malheureusement certains problèmes étant donné qu'il n'y a pas beaucoup d'espace pour les parents qui viennent reconduire et chercher leur enfant à l'école. Un message à tout le personnel de l'école sera fait afin que celui-ci priorise le stationnement de l'école. Un suivi avec la ville sera également fait concernant le déneigement de certaines rues et la sécurité des enfants.

14.3. Semaine de la reconnaissance du personnel par le CE

Mme Audrey Rivet-Baillargeon demande quelles sont les dates de disponibles afin de récompenser le personnel comme ils le font chaque année. La direction mentionne que la semaine du 18 mars pourrait être une bonne semaine.

14.4. Règles de régie interne

Mme Audrey Rivet-Baillargeon se questionne par rapport au nombre de rencontres que le conseil devrait avoir chaque année. Elle mentionne qu'une politique d'annulation pourrait être adoptée et qu'un nombre de rencontres pourrait être défini. Après discussion entre les membres, aucune politique ne sera ajoutée aux règles. La présidente et la direction devront communiquer entre elles pour l'annulation de rencontre.

15. Information du service de garde

Mme Stéphanie Trudeau informe les membres que nous avons énormément de retards cette année et que certains parents ne s'en soucient que très peu. Beaucoup de parents arrivent après la fermeture du service de garde. Plusieurs rappels ont été faits, mais nous n'avons aucun changement. Les frais de retard seront probablement ajustés à la hausse.

Elle informe également les membres que suite à journée pédagogique du 8 janvier dernier où le diner était fourni aux élèves, 41 élèves inscrits ne sont pas présentés à la journée. Ces absences ont occasionné un grand gaspillage de nourriture. Donc, elle informe les membres que l'activité Cabane à sucre de la journée pédagogique du 18 avril sera annulée. Il est même possible que ce type d'activité n'ait plus lieu.

16. Correspondance

Aucune

17. Suivi comité de parents

Mme Audrey Rivet-Baillargeon fait un petit rappel concernant le « Forms » qui a été transmis à toutes les écoles. Le comité de parents tient à s'impliquer et à venir en aide aux écoles qui aimerait organiser des projets d'envergure.

18. Questions diverses

Le délai de rencontre étant dépassé, il est décidé que ce point soit annulé.

19. Bons coups

Le délai de rencontre étant dépassé, il est décidé que ce point soit annulé

20. Fin de la rencontre

L'ordre du jour étant complété, M. Kodjo Toussaint-Agbehonou propose la levée de l'assemblée à 21h13.

Audrey Rivet-Baillargeon, présidente

Geneviève Laforest, directrice

